

Piloter efficacement son entreprise artisanale (TPE du Bâtiment)

Dates : A définir

Durée : 3 jours (21 heures)

Objectif de la formation

Permettre aux dirigeants et collaborateurs de TPE artisanales du bâtiment de :

- Comprendre leurs chiffres clés
- Assurer la rentabilité de leurs chantiers
- Maîtriser leur trésorerie
- Mettre en place des outils simples de pilotage au quotidien

Public visé

Artisans du bâtiment (dirigeants de TPE)
Conjoints collaborateurs
Responsables administratifs / techniques

Prérequis

Aucun prérequis technique
Être en activité ou en création d'entreprise artisanale

Contenu

Jour 1 : Assurer la rentabilité de son activité

Objectifs :

Comprendre ses coûts et sa rentabilité
Savoir construire un prix de vente cohérent

Contenu :

Les bases de la gestion pour artisans (sans jargon comptable)

Calcul du coût de revient :

- Main-d'œuvre
- Charges fixes et variables

Définir son taux horaire

Construire un devis rentable

Identifier les erreurs fréquentes

Jour 2 : Maîtriser sa trésorerie

Objectifs :

Suivre et anticiper sa trésorerie
Éviter les difficultés financières

Contenu :

Comprendre les flux financiers

Mettre en place un tableau de trésorerie simple

Gérer les délais de paiement

Relancer efficacement les clients

Anticiper les charges (TVA, URSSAF...)

Jour 3 : Piloter et organiser son entreprise

Objectifs :

Suivre son activité efficacement
Gagner du temps dans la gestion quotidienne

Contenu :

Suivi des chantiers (prévu vs réalisé)

Organisation administrative :

- Devis
- Facturation
- Encaissement

Les indicateurs clés à suivre :

- Rentabilité
- Trésorerie
- Activité

Mettre en place une routine de pilotage simple



Piloter efficacement son entreprise artisanale (TPE du Bâtiment)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés alternant théorie et pratique, études de cas, correction travaux pratiques et ateliers.

1 support de cours par personne.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

1 Formateur.

1 ordinateur par personne, un vidéoprojecteur par salle de cours, un tableau numérique. Connexion Internet très haut débit.

Pour une formation en intra-entreprise en dehors des locaux de VERTEGO, le client doit garantir la disponibilité des ressources matérielles nécessaires (comme les équipements informatiques dans le cas où ils ne seraient pas fournis par nos soins), et ce afin d'assurer le bon déroulement de la formation, conformément aux prérequis mentionnés dans le programme.

ÉVALUATION ET SANCTION DE FIN DE PARCOURS

Évaluation formative par le formateur pendant le programme (exercices et cas pratiques).

Évaluation en fin de session par le formateur (questionnaire et/ou certification).

Attestation de fin de formation remise au participant et auto-évaluation des acquis (questionnaire post formation).

Europa Premium, 4 rue Johannes Kepler - 64 000 PAU
+33 (0)5 59 14 62 62 - contact@vertego.fr / vertego.fr
SARL au capital de 20 000 € - N° d'agrément : 72640242164
Code APE : 8559A / SIRET : 47890019400026
TVA Intracommunautaire : FR 32478900194

